

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Richard Gagnon  
Directeur - général de la susdite  
municipalité, qu'il y aura séance extraordinaire du Conseil municipal  
Le 22 juillet 2021 à 15:30 heures au \_\_\_\_\_  
257A, Route 117

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation  
mineure suivant :

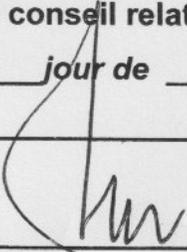
**Nature et effets :** empiètement du bâtiment principal dans la marge de recul  
avant pour réduire cette marge à 6,72 mètres devant  
normalement être à 8 mètres.

**Identification du site concerné :**

213 chemin des Fondateurs

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Lac-Saguay ce 6e jour de juillet  
deux mille vingt et un.

  
\_\_\_\_\_  
Signature